

Lane Becker : «l'avenir de l'IA dépend de projets comme Wikipédia»

p. 6



Marco Lo Cascio, la musique dans la peau

p. 43



Claire Lauzol et Régis Rossi : «l'intelligence émotionnelle face à l'IA»

p. 44

n° 392

21 euros - mars 2026

archimag.com

[STRATÉGIES & RESSOURCES DE LA MÉMOIRE & DU SAVOIR]

mensuel & professionnel

une publication du groupe



[dossier]

**souveraineté
numérique : qui sont
nos champions français ?**



Archimag crée Code Confiance

archimag est né en 1985 avec notre vision : l'informatique, les micro-ordinateurs et les disques optiques numériques allaient révolutionner la gestion de l'information. Notre conviction d'alors est que l'organisation de la mémoire et du savoir est indispensable à toute activité humaine. 40 ans après, que se passe-t-il ? L'information est passée d'un stock qu'on organise à un flux vital qu'il faut protéger et authentifier. 2025 aura été une année record de plus, avec 40 millions de comptes français piratés, ce qui hisse notre pays à la deuxième place mondiale ! Les risques liés au numérique sont partout et multiples, avec les cyberattaques, les demandes de rançon jusqu'au cœur des hôpitaux et de nos données de santé, la montée de la fraude documentaire, les doutes sur nos identités numériques et, de manière plus large, notre trop grande dépendance aux géants américains. Alors, il nous a semblé indispensable de créer aujourd'hui un nouveau média aux côtés d'Archimag : *Code Confiance* (1). Parce que la confiance est au cœur des relations humaines, autant que dans le monde économique ou institutionnel.

ouvrons l'ère de la responsabilité

La confiance conditionne l'accès aux services, la validité des transactions et la



Louise Guerre

DR

réputation des entreprises et des organismes publics. Intelligence artificielle, identité numérique, cybersécurité, conformité, lutte contre la fraude, data et cloud : ces chantiers structurent désormais les décisions des DSI, RSSI, directions juridiques et directions générales. C'est dans ce contexte que s'inscrit *Code Confiance*. Nous allons également donner une place importante aux questions de souveraineté des données, d'inclusion humaine et de numérique responsable. Nous avons accompagné l'ère de l'organisation ; nous ouvrons aujourd'hui l'ère de la responsabilité.

Code Confiance porte un triple sens :

- le code technologique, qui doit être robuste et souverain pour garantir la sécurité et la résilience de nos organisations ;

- le code juridique, qui doit protéger nos données et nos identités ;
- le code éthique, ce contrat de confiance que nous passons entre professionnels, citoyens et organisations pour que le progrès ne se fasse jamais au détriment de l'humain.

Nos objectifs : informer sur les enjeux essentiels de la confiance numérique. Nos méthodes : décoder les technologies émergentes, maîtriser les enjeux stratégiques et relayer les usages innovants et responsables. Bref, vous aider à comprendre, anticiper et sécuriser les informations vitales de vos organisations. Sans confiance, le monde n'avance pas. Depuis 1985, nous vous accompagnons pour mieux gérer vos données. En 2026, nous vous aidons à consolider la confiance pour des usages fluides et pérennes. Bienvenue dans l'ère du *Code Confiance*. ■

(1) Voir la présentation de *Code Confiance* page 4.

Louise Guerre

[Directrice de la rédaction - Cofondatrice d'Archimag avec Pierre Fuzeau]

nous faisons Archimag

Serda édition-IDP
24, rue de Milan, F-75009 Paris
Tél. : +33 (0)1 44 53 45 00
Fax : +33 (0)1 44 53 45 01
infos@archimag.com
www.archimag.com
contacts e-mail
prenom.nom@archimag.com
rédaction
directeur de la publication
Pierre Fuzeau
directrice de la rédaction
Louise Guerre
rédactrice en chef
Clémence Jost
l'équipe de rédacteurs
Fabien Carré-Marillonnet,
Sivagami Casimir, Élisabeth
Hutin-Baillet, Éric Le Ven,
Bruno Texier

nos correspondants
Arbido (Genève), Ikram Bouz-
kar (Tanger), Marie-Laurence
Dubois (Belgique)
ont collaboré à ce numéro
Didier Frochet, Philippe
Nieuwbourg, Michel Thomas
site web, newsletter
Sivagami Casimir
conception graphique
Julio Arias-Arnanz, Amcoat
maquette
Bruno Daléle
brunodalele.com
dessinateur
Vince (vince-cartoon.be)
publicité
directrice de la publicité
Cathy Potel
01 44 53 45 00

chef de publicité
Imane Erraoui
01 44 53 45 00
responsable marketing
Albane Perrichon
vente au numéro
service abonnement
Zamila Nguyen
zamila.nguyen@archimag.com
réclamation et informations
commandes@archimag.com
24 rue de Milan
F-75009 Paris
tarifs et conditions
d'abonnement
valables jusqu'au 31/12/2026
France : 1 an, 189 euros
France : 2 ans, 338 euros
tarif étudiant : 1 an, 36 euros
tarif demandeur d'emploi : 1 an,
74 euros
vente au numéro : 21 euros
France : 1 an,
Pack abo : 402 euros

imprimeur
Inore Groupe Impression
4 rue Thomas Edison
58640 Varennes Vauzelles
éditeur
IDP Sarl, au capital
de 40 000 euros
Information,
documentation, presse
N° de commission paritaire :
0127 T 85484
ISSN : 2260-166X
Dépôt légal à parution
du numéro
crédits photos
Couverture : « La liberté guidant
le peuple », huile sur toile d'Eugène
Delacroix (1830), Musée du
Louvre Peintures RF 129 — après
restauration 2024, Photo Shonegon /
Wikimedia Commons.
Intérieures : droits réservés,
sauf mentions différentes.

annonceurs
Cairn : 7
Documentation : 3^e de couverture
IDP : encart, 2^e de couverture, 2,
7, 4^e de couverture
Luxtrust : 21
Memorist : 33
PMB : 27
Proton : 19
Seqino : 17
Serda : encart, 2
SITEM : 35
Les marques citées dans
le présent numéro sont
des marques déposées.



Accédez à nos réseaux sociaux via ce QR code



Archimag est une publication du groupe Serda. Toute adaptation ou reproduction même partielle des informations parues dans Archimag est formellement interdite sauf accord écrit d'IDP SARL. © IDP mars 2026



Ce document est imprimé sur papier certifié PEFC (respect des fonctions environnementales, économiques et sociales des forêts)

Pour vous abonner, voir page 47 ou sur www.archimag.com/boutique

Annoncez-vous sur Archimag et Archimag.com

Contactez Cathy Potel : cathy.potel@archimag.com,

Imane Erraoui : imane.erraoui@archimag.com et Angeline Piquery : angeline.piquery@archimag.com



sommaire

[actualités]

- 04 Code Confiance : le média qui décrypte la confiance numérique
- 05 à l'Ina, l'ère Lacroix débute dans l'austérité
- 05 archivistes itinérants : nouvelle enquête
- 06 3 questions à Lane Becker de Wikimedia Entreprise
- 07 la BU des Tanneurs a rouvert ses portes
- 08 IA : la rupture générationnelle
- 08 la souveraineté bute sur Microsoft 365
- 09 la success-story du mois : Coexel



[dossier]

- 10 souveraineté numérique : qui sont nos champions français ?

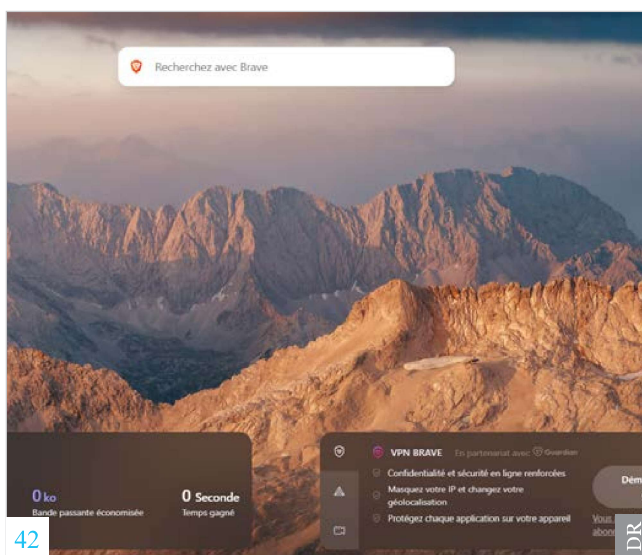


Face à l'instabilité géoéconomique, à l'hégémonie des géants extracommunautaires et à notre dépendance, aux exigences de conformité (RGPD, NIS 2, AI Act, eIDAS 2...) et à la montée des cybermenaces, la souveraineté numérique constitue une priorité opérationnelle et stratégique. Heureusement, l'écosystème français des éditeurs offre une alternative aussi robuste que mature.

Sommaire p. 11

[outils]

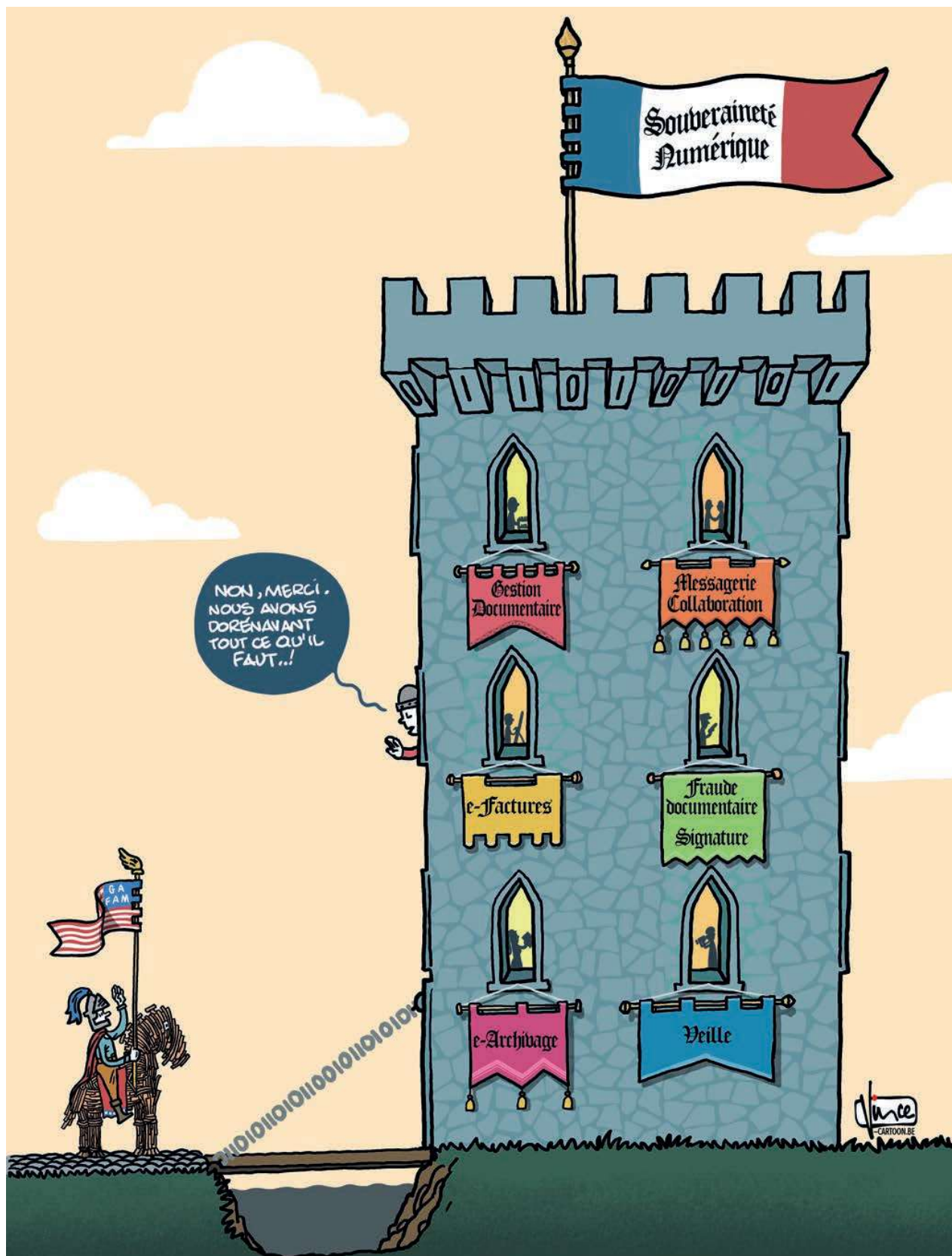
- 24 Documation 2026 : industrialiser la confiance
- 29 Archiving in Belgium : se réinventer ou subir les changements
- 30 rapprocher les professionnels de l'information et de la donnée avec des jeux sérieux et des mises en situation
- 32 choisir son prestataire de numérisation patrimoniale
- 38 archivage électronique : comment convaincre sa hiérarchie et les décideurs ?
- 40 le statut juridique des liens hypertextes
- 42 favoris : trois navigateurs IA à tester
- 43 Marco Lo Cascio, la musique dans la peau



[perspectives]

- 44 Claire Lauzol et Régis Rossi : « l'intelligence émotionnelle peut être un contrepoids face à l'IA »
- 46 Archimag store : applis, cadeaux, beaux livres...
- 48 Dans les archives d'Archimag, mars 2006





☰ sommaire



- 14 la gestion de contenu en mode souverain
- 15 confiance numérique souveraine : un écosystème mature et dynamique
- 16 facturation électronique : la souveraineté à l'épreuve d'un marché mouvant
- 18 plateformes collaboratives et messageries « made in France »
- 20 l'archivage électronique souverain : un impératif stratégique
- 22 veille : en première ligne de la bataille pour la souveraineté numérique
- 23 start-up françaises : un levier tactique pour l'innovation et la souveraineté

souveraineté numérique : qui sont nos champions français ?

Face à l'instabilité géoéconomique, à l'hégémonie des géants extracommunautaires et à notre dépendance, aux exigences de conformité (RGPD, NIS 2, AI Act, eIDAS 2...) et à la montée des cybermenaces, la souveraineté numérique constitue une priorité opérationnelle et stratégique. Heureusement, l'écosystème français des éditeurs offre une alternative aussi robuste que mature. Les solutions de gestion documentaire et de Ged, de messageries et de collaboration, de facturation électronique, de signature et de lutte contre la fraude, d'archivage numérique et de veille sont autant de maillons où se jouent sécurité, réversibilité, interopérabilité et protection des données. Entre acteurs historiques et start-up agiles, le choix du « *Made in France* » devient un levier de performance et de confiance.

Le 15 décembre dernier, un communiqué laconique tombait : « *Palantir Technologies Inc. annonce le renouvellement pour trois ans de son contrat avec la DGSI, le service de renseignement intérieur français, prolongeant ainsi un partenariat*

établi depuis près de dix ans ». Ainsi, la Direction générale de la Sécurité intérieure confie-t-elle le traitement de ses données les plus sensibles à une entreprise états-unienne fondée par deux proches de Donald Trump, Alex Karp et Peter Thiel.

Comme on pouvait s'y attendre, cette annonce n'a pas manqué de provoquer de l'incompréhension, voire de la colère. Et cela aussi bien chez les défenseurs du domaine régalien que chez les partisans d'une souveraineté numérique française

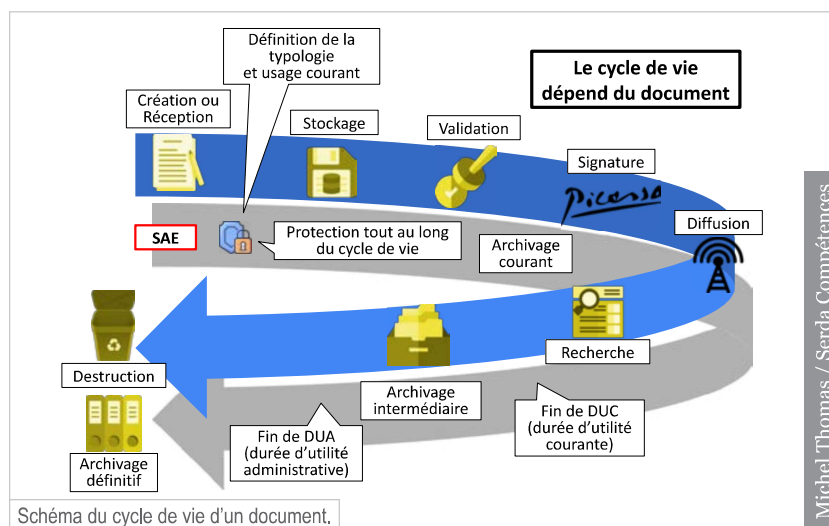


archivage électronique : comment convaincre sa hiérarchie et les décideurs ?

S'il était déjà difficile de convaincre sa hiérarchie et les décideurs de la nécessité d'organiser un archivage correct des documents papier, demander la mise en place d'un système d'archivage électronique (SAE) se heurte très souvent à leur incompréhension face à son intérêt. Beaucoup d'entre eux peinent à se préoccuper du sort des documents qui ne sont plus quotidiennement utiles et ils réalisent parfois seulement lors d'événements particuliers que l'archivage n'a pas été mis en place ou qu'il a été mal organisé.

■ le cycle documentaire

Pour bien comprendre ce qui change entre l'archivage de documents papier et l'archivage de documents électroniques, il faut bien avoir en tête le cycle de vie d'un document, quel que soit son support [voir schéma].



Michel Thomas / Serda Compétences

Pour les non-archivistes, l'archive courante est un document de travail servant de support à l'activité (justificatif d'écriture comptable, rapport de suivi de chantier, compte rendu de réunion, etc.). Quand l'activité est terminée (clôture comptable, fin de chantier, fin de projet, etc.), le document devient une archive intermédiaire, dont le délai de conservation dépend du contexte juridique et métier qui l'entoure. Ce document sera conservé tant que des contrôles ou des réclamations peuvent se présenter. À l'expiration de cette période, le document sera versé aux archives s'il présente un intérêt historique ou patrimonial, ou bien détruit pour libérer de l'espace physique ou électronique. La notion d'archive historique est en général très bien comprise et, jusqu'à l'arrivée des documents électroniques, elle était la base même de la notion d'archives.

La hiérarchie et les décideurs comprennent assez facilement qu'il est intéressant d'organiser la gestion de l'archivage intermédiaire, car ne pas retrouver un document ayant une valeur de preuve lors d'un litige ou d'un contrôle peut entraîner des conséquences dommageables pour la structure (perte financière, redressement fiscal, etc.). Cependant, cette simple compréhension n'est pas suffisante pour justifier un SAE. Une bonne organisation d'un classement sur les espaces de stockage documentaires de la structure et un bon nommage des documents ne sont-ils pas suffisants pour retrouver rapidement l'un d'entre eux en cas de besoin ? Si la mise en place d'un outil de classement et de recherche des archives intermédiaires est souvent assez bien ressentie pour les documents papier (1),